



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RÉSISTANCES D'ARTISTES

Projet Créactionnaire du Théâtre de Gascogne

« Quand ça change, ça change : faut pas se laisser démonter ! »

Robert Dalban – Les tontons flingueurs

Accueils d'artistes en résidences de création pendant le deuxième confinement

Le 28 octobre au soir le Président de la République annonce un reconfinement de la population d'au moins 4 semaines avec fermeture des établissements culturels. Fermetures des théâtres : nouveau coup de massue pour les artistes déjà extrêmement éprouvés par le contexte sanitaire de ces derniers mois. Dès le lendemain devant l'Assemblée Nationale le Premier Ministre affirme que les résidences d'artistes "afin de préparer les activités de demain" sont autorisées. Refusant de succomber à la fatalité sanitaire ambiante le Théâtre de Gascogne s'engouffre dans la brèche et réaffirme avec détermination son soutien inconditionnel aux artistes.

Dans le strict respect des mesures sanitaires en vigueur, le Théâtre de Gascogne ouvre grandes ses portes pour accueillir en résidences des artistes qui veulent consacrer ce temps de confinement pour créer et préparer concrètement la relance culturelle et le moment tant espéré où la rencontre avec les publics sera de nouveau possible.

Avec le soutien de ses fidèles partenaires, la Direction Régionale des Affaires Culturelles et l'Office Artistique de la Région Nouvelle Aquitaine et le concours des médias locaux (journal Sud-Ouest, France Bleu Gascogne et Radio MdM, ...) et d'acteurs locaux (Direction des Services de l'Éducation Nationale, hôtels, restaurateurs, etc...) le Théâtre de Gascogne lance un dispositif réactif pour collecter les besoins des compagnies régionales et mettre en place dans un délai très bref, des périodes de résidences dans ses trois structures (Pôle – Grand plateau et studio du Soleil / Molière et Pégly) durant toute la période de ce nouveau confinement.

Ce dispositif d'urgence culturelle répond à plusieurs objectifs

- Soutenir les artistes en offrant une alternative créatrice à cette période de confinement qui interdit toute forme de diffusion "vivante".
- Offrir aux projets en création une visibilité médiatique par le biais de partenariats étroits avec les médias locaux.
- Favoriser un partage "numérique" des processus de création en direction des scolaires en partenariat avec la Direction des Services de l'Éducation Nationale.
- Participer à soutenir l'économie locale dite "non-essentielle" en les associant à la logistique de ces résidences (hébergement dans des hôtels, recours au click and collect auprès des restaurateurs, etc...)
- Poursuivre le soutien aux intermittents en les mobilisant sur les accueils techniques de ces spectacles.
- Entretenir les liens avec les spectateurs en diffusant autant que possible ces moments de création à huis-clos.

Les résidences comprennent :

- **La mise à disposition d'un espace de travail (Pôle, Pégly ou Molière) :** salle de spectacle équipée son et lumière, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30.
- **La prise en charge des frais de résidences et un éventuel apport en coproduction.**

Les partenaires financeurs :

- Office Artistique de la Région Nouvelle Aquitaine
- Direction Régionale des Affaires Culturelles Nouvelle-Aquitaine

Les autres partenaires :

- Journal Sud Ouest
- Radio France Bleu Gascogne
- Radio MdM
- DSDEN des Landes
- Commerçants

Ces résidences artistiques seront organisées avec une application précautionneuse et stricte des gestes barrières et des recommandations sanitaires en vigueur.

**LE PLANNING PRÉVISIONNEL DES ACCUEILS
RÉSISTeNCES D'ARTISTES**

Semaine du 09 au 13/11

Cie Contrechamp de Bayonne au Studio du Soleil du Pôle
Kamino de Mont de Marsan à l'espace pédagogique

Semaine du 16 au 20/11

Théâtre des 2 Mains de Villeneuve de Marsan au Molière
Par les Temps qui Courent de Mont de Marsan au Pégly
Cie Thomas Visonneau à la Salle Terrasse du Pôle
Agence de Géographie Affective de Bordeaux au Studio du Soleil du Pôle

Semaine du 23 au 27/11

Cie MMM de Mont de Marsan au Studio du Soleil du Pôle

Semaine du 30/11 au 04/12

Théâtre du Rivage de St jean de Luz au Studio du Soleil du Pôle
Alain Larribet de Oloron Ste Marie à la salle terrasse du Pôle
Cie de Louise de La Rochelle au Pégly

Semaine du 07/12 eu 11/12

Théâtre du Rivage de St jean de Luz au Studio du Soleil du Pôle

Autres compagnies sollicitées

Cie Nanoua de Bayonne
Cie La Martingale de Poitiers
Cie Fais et Rêve de Bordeaux



THÉÂTRE
DE GASCOGNE
Mont de Marsan
Scène Conventionnée d'Intérêt National



OFFICE
ARTISTIQUE
RÉGION
NOUVELLE-
AQUITAINE

